

Questions orales

M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège non seulement au nom du Parlement, mais aussi en celui du peuple canadien. Le premier ministre refuse de reconnaître sa responsabilité et celle de son cabinet et essaie de l'éviter en imaginant pouvoir dire que c'est une opinion de droit. Le peuple canadien compte sur le gouvernement, bien que je doive reconnaître que c'est en vain, pour le protéger contre ce genre d'inflation.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de Kootenay-Ouest a la parole.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

DEMANDE D'EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LA C.-B. RELATIVE AU TRANSPORT PAR RAIL DU PÉTROLE DE L'ALASKA

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Kootenay-Ouest a la parole et on devrait lui permettre de poser sa question.

M. Harding: Ma question supplémentaire concerne l'oléoduc de l'Alaska. A mon avis, le ministre a montré une certaine préférence pour la voie de la vallée du Mackenzie. J'aimerais lui demander s'il veut assurer la Chambre et le gouvernement de la Colombie-Britannique qu'avant de prendre une décision, le cas échéant, on aura étudié et discuté en détail sa proposition de faire transporter le pétrole de l'Alaska par rail?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur. Je puis seulement dire que si le premier ministre Barrett a fait faire une étude avant de proposer le chemin de fer du Yukon, je suis certain qu'il aura des renseignements et qu'il sera heureux de les faire connaître au gouvernement du Canada. J'espère que nous les aurons sous peu.

LE JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME DES É.-U. QUANT AU PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU CANADA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, étant donné que la Cour suprême des États-Unis a pris sa décision, le ministre a-t-il clairement établi, officiellement ou officieusement, la position du Canada afin qu'au moins, le Congrès des États-Unis la connaisse? Deuxièmement, puisqu'il existe certains doutes sur la position du gouvernement à ce sujet, le ministre va-t-il faire une déclaration claire et sans équivoque, sur la politique énergétique du gouvernement en particulier sur un problème d'énergie qui constitue une crise mondiale?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il me semble qu'il me faudrait plus de temps pour répondre à la deuxième question qu'il ne m'en est accordé au cours de la période des questions. Mais en ce qui a trait à la première question, je voudrais rappeler au député qu'à plusieurs reprises au cours de l'année dernière et depuis tout le temps que je dirige mon ministère, j'ai précisé à la Chambre et au gouvernement des États-Unis la position du gouvernement canadien au sujet des possibilités de

[M. l'Orateur.]

faire passer un oléoduc par la vallée du Mackenzie. Je suis, cependant, obligé de m'en tenir à l'Office national de l'énergie en ce qui a trait à la décision qui devrait être prise.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je me rends bien compte que cela prendrait trop de temps, aujourd'hui, mais je me demande si demain ou très bientôt, le ministre fera une déclaration sans équivoque sur la politique du gouvernement en matière d'énergie lorsque nous étudierons la question de savoir si le transport du pétrole se fera par pétroliers géants le long de notre côte ouest ou si nous aurons un oléoduc, car ces ressources énergétiques seront transportées même si le gouvernement ne fait rien à ce sujet?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il est important de rappeler au député que les ressources pétrolières dont il parle ne sont pas ici, au Canada. Elles sont en Alaska et les Américains cherchent à les transporter en direction de leurs 48 États. S'il réfléchit un moment à ce sujet, il se rendra compte que la question d'un pipe-line transalaskien relève de la politique énergétique des États-Unis et non pas de celle du gouvernement du Canada.

M. l'Orateur: Nous donnons la parole au député du Yukon et, à la suite de sa question supplémentaire, nous tâcherons de passer à un autre sujet.

DEMANDE DE REPRÉSENTATION DES T.N.-O. AU SEIN DES ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET DE PIPE-LINE DANS LE GRAND NORD

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question supplémentaire. J'aimerais la poser au premier ministre étant donné qu'elle intéresse plusieurs ministères et du projet de pipe-line. Je lui demande de donner à la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest son assurance personnelle et celle de son gouvernement qu'au cours de toutes les discussions, parmi tous les groupes de travail et dans toutes les études concernant la construction d'un pipe-line dans les régions septentrionales du Canada, la population de ces régions sera représentée par les représentants qu'elle a élus au sein des conseils territoriaux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous donnons l'assurance qu'il en sera ainsi chaque fois qu'il sera approprié de le faire.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LA STÉRILISATION DE CERTAINES INDIENNES SANS AVERTISSEMENT NI CONSENTEMENT

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je désire adresser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que les Indiennes sont soumises à un programme de ligature des trompes et que, selon toute apparence, elles n'en comprennent pas les conséquences et affirment qu'elles n'ont pas été averties qu'on les stérilisait, le ministre peut-il dire quelles mesures sont prises pour corriger cette situation choquante?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, tout d'abord, je